

Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

19343112



Déposé
08-11-2019

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/11/2019 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0435739242
 Dénomination : (en entier) : **HYDRA-POWER**
 (en abrégé) :
 Forme juridique : Société anonyme
 Siège : Chaussée du Tilleul 195 bte B
 (adresse complète) 1300 Waver
Objet(s) de l'acte : SIEGE SOCIAL, DEMISSIONS, NOMINATIONS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme Hydra Power en date du 14 octobre 2019

1. Démission de l'administrateur
 L'AG accepte la démission de Monsieur Albert SONCK et Madame Yolande COURTOY de leurs mandats d'administrateurs.
 Pour autant que de besoin, l'AG accepte la démission de Monsieur Albert SONCK et Madame Yolande COURTOY de leurs mandats d'administrateurs délégués.
 L'AG octroie la décharge totale à Monsieur Albert SONCK et Madame Yolande COURTOY pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à la date des présentes.
 Cette décision est adoptée à l'unanimité
2. Nomination d'administrateurs et d'administrateurs délégué
 L'Ag nomme les administrateurs suivants avec effet à dater de ce jour :
 Monsieur De Conynck Frédéric
 Madame Ciciriello Stéphanie
 Leur mandat sera exercé à titre gratuit
 Cette décision sera adoptée à l'unanimité
3. Transfert du siège social
 L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante: 1160 Bruxelles, avenue du Paepedelle, 36 bte 10.
 Cette décision es adoptée à l'unanimité.
4. Pouvoirs
 L'assemblée générale donne mandat à Maître Frédéric JENTGES (notaire à Wavre) ou à Maître Frédéric van den BOSCH et/ou à Maître Florence TYS et/ou Maître Juliette VANSNICK (avocats à 1400 Nivelles, rue de la Procession, n° 25 pour faire effectuer les publications des délibérations précitées aux annexes du Moniteur belge.
 Ensuite de quoi, directement après la tenue de l'AG extraordinaire ci-dessus, s'est réuni le conseil d'administration de la Société, l'ensemble des administrateurs étant présents.
 Le conseil d'administration nomme, à l'unanimité, aux fonctions d'administrateur-délégué de la société, Monsieur Frédéric DECONYNCK.
 Le conseil d'administration donne mandat à Maître Frédéric JENTGES (notaire à Wavre) ou à Maître Frédéric van den BOSCH et/ou à Maître Florence TYS et/ou Maître Juliette VANSNICK (avocats à 1400 Nivelles, rue de la Procession, n° 25) pour faire effectuer les publications des délibérations précitées aux annexes du Moniteur belge.